



UNION DEPARTEMENTALE DES
SYNDICATS CGT D'INDRE ET LOIRE
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN

Téléphone : 02 47 38 53 81
ud37@cgt.fr
www.ud37.cgt.fr

N° 277 - 29 OCTOBRE 2021

Édité par l'Union Départementale des
Syndicats CGT d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet - 37550 SAINT-AVERTIN
Directeur de publication : C. BODIER
PRIX : 1,52€ - ISSN 0296-3159

Sommaire :

Page 1

. Edito

Pages 2

. 57ème congrès de l'UD CGT
37

Page 3

. CE et CFC élues au 57ème
congrès

Page 4

. Les 32 heures, c'est possible

Page 5

. La Syndicalisation, l'affaire
de toutes et tous

. L'extrême droite, un danger
à combattre

Page 6

. Tous mobilisés !

. Journée d'étude « le droit à
l'énergie en Europe »

. La formation syndicale 2022

Page 7

. Cérium - Un polar signé
Gérard Filoche !

. Debout les Femmes !

Page 8

. Suivez l'UD CGT sur les
réseaux sociaux

. Infos site de l'UD

. NVO

LE BULLETIN DU MILITANT INDRE & LOIRE

Editorial

CYRIL BODIER

La solution c'est nous, pas le capitalisme ni les idées d'extrême droite !!!

51 milliards, c'est ce que vous ne toucherez pas sur vos salaires, pensions ou aides sociales, car c'est ce qu'ont touchés, en dividendes, les actionnaires du CAC40 en 2020 !!!

51 milliards, c'est ce que coûte le capital aux travailleurs des 40 entreprises du CAC40 Français.

51 milliards, c'est l'équivalent de 2 673 847 nouveaux emplois payés au SMIC brut sur une année.

51 milliards, c'est ce qui ne rentrera pas en compte pour permettre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le 5 octobre dernier doit être un tremplin pour continuer à amplifier les mobilisations dans les entreprises, dans les secteurs professionnels, à donner confiance à ceux et celles qui n'en peuvent plus des mauvaises réformes. L'emploi sécurisé et pérenne, les revalorisations de salaires, de meilleures conditions de travail sont des revendications à porter à tous les niveaux.

Nous devons inscrire le 5 octobre, comme un début de processus durable pour aller à la conquête de nouveaux droits, du smic à 2000€, de la diminution du temps de travail à 32 h qui créerait arithmétiquement 4 millions de nouveaux emplois, la retraite à 60 ans, l'égalité de salaire femme homme.

Des luttes gagnantes, dernièrement, il y en a eu pendant le mandat de Macron : la non privatisation des aéroports de Paris, la non mise en place des retraites à points, la non réalisation du projet de démantèlement d'EDF avec le projet Hercule, le retour de la ligne fret ferroviaire Perpignan Rungis, la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles à Paris avec une augmentation des salaires de 250 à 500 € et 7,30 € de panier par jour, soit 150 € par mois pour elles. Voilà quelques exemples de luttes victorieuses que nous avons menées.

Ayons confiance en nous !!!

57ème congrès de l'Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire

Les 19, 20 et 21 mai derniers, s'est déroulé le 57ème congrès de l'Union Départementale des Syndicats CGT d'Indre-et-Loire. Sur 3 demi-journées, près de 116 militants dont 114 délégués ont participé aux travaux, représentant 45 syndicats. Philippe Martinez, secrétaire confédéral, a participé le mercredi aux débats.

Les délégués ont débattu et validé le document d'orientation qui porte sur l'activité de la CGT et la nécessité :

- de se renforcer à travers la syndicalisation,
- de travailler sur l'amélioration de la continuité syndicale,
- d'étoffer les collectifs départementaux déjà existants et d'en créer de nouveaux : industrie, jeunes, privés d'emploi.



Le collectif formation aura à travailler sur l'élaboration d'une université populaire. Nous devons poursuivre l'accompagnement de nos UL qui sont soit à redynamiser, soit à créer. Pour finir, nous aurons aussi à travailler sur l'amélioration et l'engagement auprès du comité régional, mais aussi à faire en sorte d'avoir un lien plus fort avec le CESER.

Bien entendu, les débats ont été traversés par les dossiers revendicatifs de la période, à savoir : la défense des services publics et de l'industrie, la COVID et plus généralement des différentes campagnes de la CGT.



A l'issue du congrès, les syndicats ont voté pour une adresse réalisée pendant le congrès.

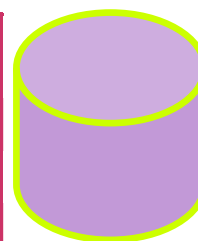
Cyril Bodier a été élu par la Commission Exécutive, secrétaire général de l'Union Départementale des Syndicats CGT d'Indre-et-Loire.

Vous pourrez retrouver les documents du rapport d'activité, du rapport d'introduction, le document d'orientation et l'adresse sur le site de l'Union Départementale ou en utilisant le lien suivant :

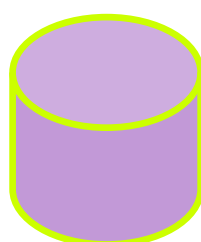
<http://www.ud37.cgt.fr/2021/05/57eme-congres-de-lunion-departementale-cgt-dindre-et-loire/>

COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT D'INDRE-ET-LOIRE

ANTONIO Manuela	MULTIPROFESSIONNELS TOURS
BADINIER Rodolphe	CHEMINOTS ST PIERRE DES CORPS
BALITEAU Marc	MAIRIE DE TOURS
BENETEAU Marie-Ange	MAIRIE DE TOURS
BODIER Cyril	CHEMINOTS ST PIERRE DES CORPS
BONTEMPS Florian	EIFFAGE ENERGIE
BOUCETTA Djamel	UNION SYNDICALE DU NETTOYAGE
BRUNEAU Cyrille	FILPAC CGT NRCO
CHEMAIN Arnaud	HÔTEL CAFE RESTAURANT
DALUS Ludovic	CHEMINOTS ST PIERRE DES CORPS
DAVID Charlotte	CPAM
DAVID Isabelle	RETRAITE SANTE / ACTION SOCIALE
DESOUCHES Thibaut	CNAV 37
FAUVINET Sylvain	EDUC'ACTION 37
FRESNE Patrick	SECTION PENSIONNES EDF
HERVE Sophie	ENERGIE TOURAINNE
LAROUSSERIE Catherine	MAIRIE DE ST PIERRE DES COPRS
LECOMTE Laurent	FAPT CGT 37
LIGNOUX Agnès	FAPT CGT 37
LOISEAU Laurent	CHEMINOTS UFCM
MAUNY Jean-François	SKF
NADON Sophie	HÔPITAL LOCHES
PAGNIER-BERTHE Florence	CHINON VIENNE LOIRE ET ALENTOURS
PENIELLO Philippe	CREDIT AGRICOLE
ORE Fabrice	GEANT CASINO
PETIT Florent	EDUC'ACTION 37
ROHEE Patrick	SKF
TEXEIRA Isabel	CPAM
ZEGRIR Tayeb	OREP PACKAGING



C. Bodier et P. Martinez
lors du congrès de l'UD

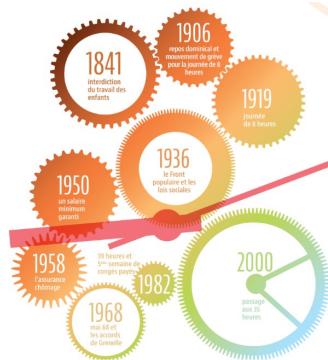


COMMISSION FINANCIERE DE CONTRÔLE

BEAUDOUIN Emmanuel	FILPAC CGT NRCO
BLANCHIS Jean-Moïse	SECTION MULTIPRO TOURS RETRAITES
JAMONEAU Brigitte	EFS CENTRE PAYS DE LOIRE

Les 32 Heures c'est possible !

Les conditions de vie, au et hors travail des travailleurs-ses, ont toujours été conditionnées au fil de l'histoire, par le temps de travail. La plupart des avancées sociales, conquises par les luttes ouvrières, ont toutes été précédées ou suivies d'une réduction du temps de travail, la journée de 8h en 1919, les congés payés en 1936, 39 heures et 5^{ème} semaine de congés payés en 1982... Pour autant, le capitalisme s'engouffre pour minimiser les effets bénéfiques de la baisse du temps de travail. A l'image de la mise en place des 35h qui a amélioré significativement la vie des salariés par la création de 350 000 emplois, mais a permis aux patrons de limiter ce chiffre par la hausse de la productivité induite par les nouvelles organisations du travail. Lors de son discours du 12 octobre 2021, le président Macron n'a de cesse de faire culpabiliser les salarié-es français-ses, en affirmant que ces derniers « travaillaient moins que les autres en quantité ». Les données OCDE confirment le contraire, les salarié-es français-ses sont plus productifs et travaillent plus que la moyenne des pays européens. La question d'une réduction du temps de travail à 32 Heures n'est pas spécifique à La France. Plusieurs pays du monde (Etats-Unis, Japon...) et notamment nos voisins Européens (Allemagne, Espagne, Royaume-Unis...) ont mis en débat ou sont en cours d'expérimentation de la semaine en 4 jours avec une propension à la diminution des heures travaillées. Cette expérimentation rencontre de nombreux succès plébiscités par les travailleurs-ses, notamment en



Islande et en Autriche... Cette évolution doit se faire de manière organisée et offrir des garanties au salariat, permettant une amélioration des conditions de travail. Pour la Cgt, celle-ci ne doit pas devenir une variable d'ajustement du travail et des salaires au service du Patronat dans une course effrénée à la rentabilité. Elle doit permettre, au contraire, la création massive d'emplois en CDI, dans une période où les entreprises ont recours massivement aux heures supplémentaires et aux contrats précaires à outrance (intérim, ubérisation...). Alors que le nombre de chômeurs atteint 2.4 millions en 2021 et 8.1% de la population active, la marge de progression pour faire baisser le chômage par la diminution du temps de travail légal et effectif doit finir de nous convaincre. Déjà une réalité instaurée dans des entreprises Française comme Chez TETRA PAK-PAPETERIES DE DIJON (Côte-d'Or), les salarié-es en équipes postées sont aux 32 heures depuis 1998, avec maintien des salaires et la création de 30 emplois. La CGT s'inscrit pleinement dans cette démarche pour un meilleur partage du travail, de concourir à l'égalité hommes/femmes et à la préservation environnementale. Celle-ci bénéficierait à tous et toutes en replaçant l'humain au cœur de notre société. On le voit, les bénéfices que le monde du travail peut en tirer sont multiples. Au-delà d'améliorer l'équilibre vie privée / vie professionnelle, les gains en matière de conditions de travail, de santé et de qualité de vie au travail qui en découlent sont prodigieux. A la condition que les salarié-es soient informés et s'emparent des mécanismes que la CGT fait valoir dans la bataille des idées.

A. Lignoux / L. Lecomte

Pour



de progrès social

Syndiquez-vous à **la cgt**

